

Société Industrielle des Textiles

الشركة الصناعية للمنسوجات



RAPPORT ANNUEL 2013

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 26.06.2014

SOMMAIRE

Profil de la société	02
Le Conseil d'Administration	03
Présentation des Administrateurs	04
Résultats de la société	06
Rapport Annuel du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire, exercice 2013	08
Bilan au 31 décembre 2013	11
Etat de résultat au 31 décembre 2013	12
Etat de flux de trésorerie	13
Notes aux états financiers	14
Tableau de passage des charges par destination aux charges par nature	24
Sûretés consenties par la société	25
Conditions d'accès aux Assemblées	27
Rapport général des Commissaires aux Comptes	29
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	26
Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2014	31
Projet des résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2014	32

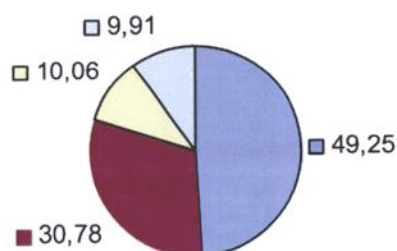
PROFIL DE LA SOCIETE

La Société Industrielle des Textiles “ SITEX ” créée en 1977, est spécialisée dans la production de tissus denim. Elle dispose d’usines de filature à Sousse et de tissage, teinture et finissage à Ksar Hellal.

SITEX produit dans ses usines une large gamme de tissus denim principalement pour l’exportation, destinés à la confection de jeans et divers habillements sportswear, en collaboration avec le groupe Swift Textiles.

Le capital social de la Société est de 23 063 300 dinars divisé en 2 306 330 actions de 10 dinars chacune, entièrement libérées, de même catégorie et ayant même droit de vote, réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Pourcentage
Swift Textiles Europe Limited	1 135 867	1 135 867	49,25
STUSID Bank	709 955	709 955	30,78
Société Lamouel.	232 003	232 003	10,06
Autres porteurs (participations inférieures à 5%)	228 505	228 505	9,91
Total :	2 306 330	2 306 330	100,00



■ Swift Textiles Europe ■ STUSID Bank ■ Société Lamouel ■ Autres

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31.12.2013



De gauche à droite :

Khaled Ben MILED, Administrateur

Robert J. TWIST, Administrateur

Salah REHAIEM, Président du Conseil

Francis COUSIN, Administrateur

Jacques FUNES, Administrateur

Madih ESSID, Représentant de la STUSID Bank, Administrateur

PRESENTATION DES ADMINISTRATEURS

ADMINISTRATEURS AU 31 .12.2013 :

Nom & prénom	Nombre de titres détenus	%	Date fin mandat	Fonction au sein de Sitex	Fonction principale au cours des 5 dernières années	Nom de la société
Salah REHAIEM	10	-	AGO statuant sur exercice 2014	Président	-	SITEX
STUSID Bank Représentée par : Madih ESSID	709 955	30,78 %	AGO statuant sur exercice 2015	-	Banque	STUSID Bank
Jacques FUNES	-	-	AGO statuant sur exercice 2014	-	Avocat	-
Robert J. TWIST	-	-	AGO statuant sur exercice 2014	-	Expert Comptable retraité	-
Francis COUSIN	-	-	AGO statuant sur exercice 2014	-	Ancien Président Tissmade retraité	-
Khaled Ben MILED	-	-	AGO statuant sur exercice 2015	-	Conseiller auprès de la Direction Générale.	STUSID Bank

RESULTATS DE LA SOCIETE

(au cours des 3 ou 5 dernières années - exprimées en milliers de dinars.)

EVOLUTION DE L'EXPLOITATION

	2013	2012	2011	2010	2009
Chiffre d'affaires	57.721	64.249	69.896	57.825	45.104
Résultat d'exploitation	1.302	1.774	(2.551)	(4.095)	(3.124)
Résultat net	1.530	1.093	(2.476)	(3.739)	(3.625)
Résultat par action (en dinars)	0,663	0,474	(1,074)	(1,621)	(1,572)

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	2013	2012	2011
Capital social	23.063	23.063	23.063
Réserve légale	2.306	2.306	2.306
Autres réserves	35.955	35.976	36.000
Prime d'émission	3.193	3.193	3.193
Subventions d'équipements	1.092	1.226	1.361
Résultats reportés	(18.271)	(19.364)	(16.888)
Résultat de l'exercice	1.530	1.093	(2.476)
TOTAL	48.868	47.493	46.559

PARTICIPATIONS DETENUES PAR SITEX

	2013	2012	2011
BTS (Banque Tunisienne de Solidarité)	30	30	30
S F T (Sté Foire de Tunis)	20	20	20
TTN (Tunisie Trade Net)	10	10	10
Total :	60	60	60

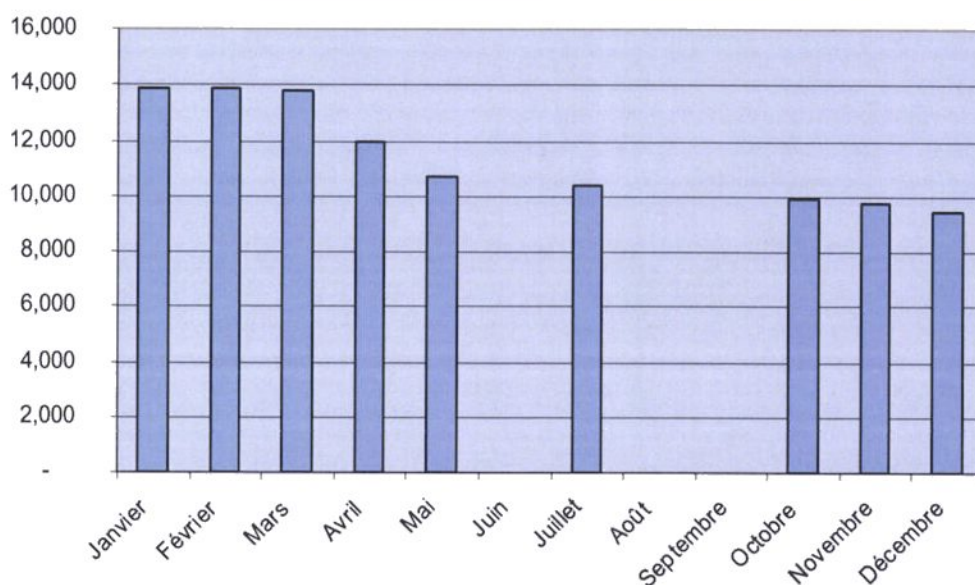
(*)Les chiffres entre parenthèses indiquent des pertes

ACTION SITEX

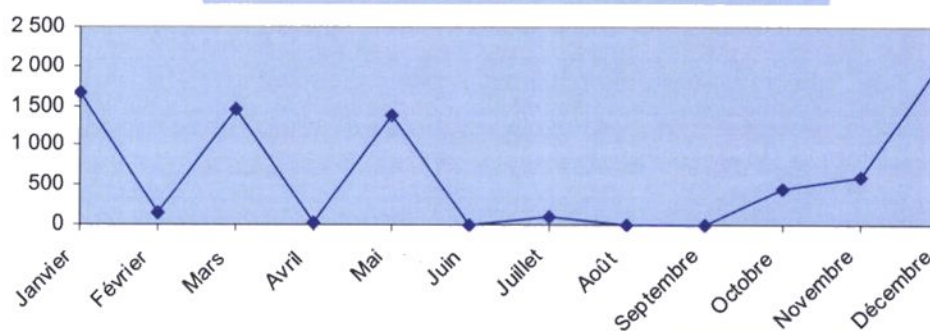
DIVIDENDES VERSES (au titre des 3 dernières années)

	2012	2011	2010
Dividende par action (en dinar)	0,000	0,000	0,000

Evolution du cours de l'action au cours de l'année 2013



Evolution des transactions de l'action Sitex au cours de l'exercice 2013 (marché hors cote)



RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EXERCICE 2013

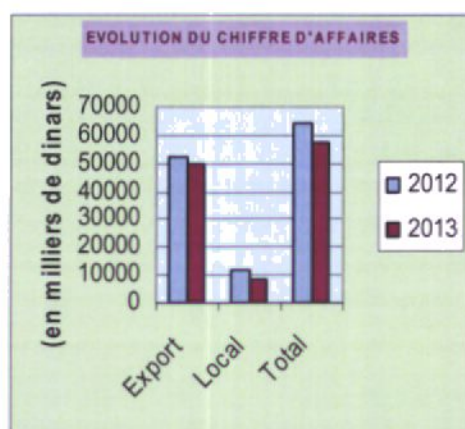
Messieurs les actionnaires,

L'exercice 2013 a enregistré de nouveau un résultat bénéficiaire de 1,530 million de dinars contre 1,093 million de dinars en 2012, confirmant ainsi le retour de la Société aux bénéfices.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2013 s'est élevé à 57,721 millions de dinars contre 64,249 millions de dinars en 2012, soit une diminution de 10,16 %.

Les exportations ont atteint 49,578 millions de dinars au 31 décembre 2013 contre 52,070 millions de dinars au 31 décembre 2012 soit une baisse de 2,492 millions de dinars représentant 4,79 %. L'activité export représente 85,89 % du chiffre d'affaires de la Société en 2013 contre 81,04 % en 2012.

Les ventes sur le marché local ont baissé de 4,036 millions de dinars, soit 33,14 %, passant de 12,179 millions de dinars au 31 décembre 2012 à 8,143 millions de dinars au 31 décembre 2013.



Le résultat bénéficiaire de 1,530 million de dinars tient compte d'une dotation aux provisions de 1 million de dinars, pour assurer la poursuite du dossier de restructuration et de mise à niveau de la Société

Les ratios de gestion au 31 décembre 2013, prévus à l'article 30-2 des statuts, se maintiennent favorablement comme suit:

* Ratio des crédits à long et moyen termes :

Maximum	:	60%
2012	:	2,19 %
2013	:	0,16 %

* Ratio de liquidité :

Minimum	:	1,20
2012	:	1,72
2013	:	2,07

Nous enregistrons avec satisfaction le retour de la société aux bénéfices, et ce malgré un environnement économique qui demeure difficile aussi bien sur le plan local qu'international, comme l'indique la baisse du chiffre d'affaires de l'exercice 2013.

Pour l'année 2014, le plan d'investissement adopté en 2013 est déjà en cours de réalisation . La première phase sera terminée en 2014 et s'élève à 13,470 millions de dinars. Elle porte essentiellement sur la modernisation de la filature de Sousse. La deuxième phase de 10 millions de dinars qui porte sur la modernisation du tissage de Ksar Hellal est en cours de financement. En fin, un projet de cogénération est en voie de finalisation pour un montant d'environ 6 millions de dinars. L'objectif de ces investissements, dont les effets positifs seront matérialisés dans les résultats de la Société fin 2015 et en 2016, est de combler le retard industriel de la Société, améliorer sa compétitivité et assurer sa pérennité.

Les perspectives pour l'année 2014 restent positives. Nous estimons que les ventes se maintiendront à un niveau similaire à celui de l'année écoulée, soutenues par une demande sur le marché américain, qui pourrait être développée si l'accord de libre échange en cours de négociation entre la Tunisie et les Etats-Unis était concrétisé.

Dans cette perspective, nos efforts de restructuration et de mise à niveau doivent être poursuivis sans relâche pour assurer le maintien de notre rentabilité et compétitivité. En effet, nous devons affronter l'instabilité du prix du coton et la hausse continue de nos coûts de production , notamment les salaires et l'énergie.

Dans ce contexte économique, financier et commercial difficile le succès de la Société est conditionné à la bonne exécution de ses projets à juste temps, à l'engagement ferme de ses partenaires et à la volonté commune de réussir ensemble.

En fin, nous remercions nos partenaires, organismes financiers et administrations, ainsi que l'ensemble de nos collaborateurs pour leur confiance et les efforts dont ils ont fait preuve au cours de l'année écoulée.

Pour le Conseil d'Administration

Le Président du Conseil

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'L' followed by a cursive flourish.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

(en milliers de dinars)

		2013	2012
ACTIFS NON COURANTS		29.008	32.574
Immobilisations incorporelles brutes		1.374	1.350
Moins : Amortissements		(1.256)	(1.282)
Immobilisations incorporelles nettes		118	68
Immobilisations corporelles brutes	Note 1	162.415	164.875
Moins : Amortissements		(134.318)	(133.121)
Immobilisations corporelles nettes		28.097	31.754
Immobilisations financières brutes		793	752
Moins : Provisions		-	-
Immobilisations financières nettes		793	752
 ACTIFS COURANTS		 42.636	 41.192
Stocks bruts	Note 2	32.661	29.818
Moins : Provisions		(4.326)	(5.227)
Stocks nets		28.335	24.591
Clients et comptes rattachés	Note 3	5.781	10.237
Moins : Provisions		(418)	(279)
Clients et comptes rattachés nets des provisions		5.363	9.958
Autres actifs courants	Note 4	4.851	4.411
Placements et autres actifs financiers		202	186
Liquidités et équivalent de liquidités		3.885	2.046
 TOTAL ACTIF		 71.644	 73.766
 CAPITAUX PROPRES		 48.868	 47.493
Capital social		23.063	23.063
Réserves	Note 5	41.454	41.475
Subventions d'équipements	Note 6	1.092	1.226
Résultats reportés		(18.271)	(19.364)
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		47.338	46.400
Résultat de l'exercice		1.530	1.093
 PASSIFS NON COURANTS		 2.172	 2.300
Emprunts et dettes assimilées	Note 7	80	1.063
Provisions non courantes	Note 8	2.092	1.237
 PASSIFS COURANTS		 20.604	 23.973
Fournisseurs et comptes rattachés		2.259	2.300
Autres passifs courants		2.778	4.606
Concours bancaires et autres passifs financiers	Note 9	15.567	17.067
 TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		 71.644	 73.766

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2013

(en milliers de dinars)(**)

		2013	2012
Revenus	Note 10	56.881	63.586
Coût des ventes	Note 11	48.337	(51.873)
Marge brute		8.544	11.713
Autres produits d'exploitation	Note 12	3.078	1.068
Frais de distribution		(488)	(469)
Frais d'administration		(3.867)	(3.359)
Sous-activité		(839)	(2.745)
Autres charges d'exploitation	Note 13	(5.126)	(4.434)
Résultat d'exploitation		1.302	1.774
Charges financières		(472)	(802)
Produits financiers		50	46
Autres gains ordinaires	Note 14	2.076	1.215
Autres pertes ordinaires	Note 15	(1.411)	(1.131)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1.545	1.102
Impôt sur les bénéfices		(15)	(9)
Résultat des activités ordinaires après impôt		1.530	1.093
Résultat net de l'exercice		1.530	1.093

(**) Les chiffres entre parenthèses indiquent des pertes ou des valeurs à déduire

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(En milliers de dinars)(***)

	2013	2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	64.308	65.699
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(60.542)	(59.198)
Décaissement Etat	0	(2.976)
Intérêts payés	(679)	(738)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	3.087	2.787
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1.229)	(395)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1.153	71
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(76)	(324)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Jetons de présence et rémunérations des membres du C.P.A.	(61)	(61)
Encaissements provenant des crédits de gestion	7.200	6.000
Remboursements d'emprunts	(1.542)	(2.828)
Remboursements crédits de gestion	(7.200)	(6.000)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(1.603)	(2.889)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	8	2
Variation de la trésorerie	1.416	(424)
Trésorerie au début de l'exercice	1.208	1.632
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2.624	1.208

(***)Les chiffres entre parenthèses indiquent des montants à déduire

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

A- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la SITEX sont élaborés conformément aux dispositions de la loi relative au Système Comptable des Entreprises « SCE1997 ». Les principales conventions comptables sont les suivantes :

1 - Immobilisations corporelles

Conformément aux dispositions de la politique comptable de la SITEX, les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'origine et font l'objet d'un amortissement linéaire selon les taux ci-après:

- Constructions: 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels: 10 et 15 ans
- Matériel de transport: 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau: 5 et 10 ans
- Agencements et installations divers: 10 ans

2 - Stocks

Les stocks de matières et produits finis sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Les encours de fabrication sont valorisés aux coûts de production de l'année.

Le coût des produits finis et des encours comprend le prix de revient moyen des matières premières consommées, la main d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication.

3 - Provisions pour dépréciation des stocks

Les pièces de rechange et les produits auxiliaires inutilisés depuis plus de cinq années font l'objet d'une provision pour dépréciation des stocks.

Pour les produits finis, une provision est constatée pour les articles dont la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient, hors sous-activité.

4 - Provisions non courantes

4.1- Provisions pour litiges et contentieux : les litiges, avec les administrations fiscale, sociale ainsi qu'avec des tiers, non régularisés à la clôture de l'exercice font l'objet de provisions pour litiges et contentieux.

4.2- Provision pour fonds de prime de fin de carrière cette provision est calculée en fonction des indemnités de départ à la retraite normale à accorder au personnel continuant à bénéficier de l'ancien statut de la SOGITEX

5 - Produits d'exploitation

Les produits de la vente des tissus, des produits semi-ouvrés, des coupons ainsi que les produits de transport de marchandises sont évalués à la juste valeur des contreparties de liquidités reçues et à recevoir

6 - Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont passés en frais généraux et supportés dans l'exercice

7 - Opérations libellées en monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'arrêt comptable. Les gains et les pertes de change observés sont inclus dans la détermination du résultat net de la période

8 - Sous-activité

Il y a sous-activité lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production

Le coût de la sous-activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissement et les frais de gestion et d'administration, non imputés au coût de production

9 - Etat de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie faisant partie des états financiers, renseigne sur la manière avec laquelle la SITEX a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissements. Pour l'établissement de cet état, la SITEX a utilisé la méthode de référence préconisée par le SCE 1997

B - NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 28,098 millions de dinars au 31 décembre 2013 contre 31,754 millions au 31 décembre 2012.

	(En milliers de dinars)	
	2013	2012
Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	164.875	164.652
Valeur des immobilisations acquises au cours de l'exercice	1.561	557
Valeur des immobilisations sorties au cours de l'exercice	(4.021)	(334)
Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice	162.415	164.875
Amortissements au début de l'exercice	133.121	127.776
Dotations de l'exercice	4.973	5.643
Amortissements des sorties au cours de l'exercice	(3.776)	(298)
Amortissements à la clôture de l'exercice	134.318	133.121
Valeur nette des immobilisations à la clôture de l'exercice	28.097	31.754
Dont terrains à Sousse et à Ksar Hellal (Surfaces : 270 775 m ²)	1.557	1.557

Note 2 : Stocks

Les stocks s'élèvent à 28,335 millions de dinars à fin 2013 contre 24,591 millions de dinars au 31 décembre 2012.

	(En milliers de dinars)	
	2013	2012
Matières premières, auxiliaires et consommables	14.659	15.708
Produits finis et encours de production	18.002	14.110
Total brut des stocks	32.661	29.818
Provisions	(4.326)	(5.227)
Total net des stocks	28.335	24.591

Note 3 : Clients et comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2013 à 5,363 millions de dinars contre 9,958 millions de dinars à fin 2012.

	(En milliers de dinars)	
	2013	2012
Total clients et comptes rattachés	5.781	10.237
Provisions pour créances douteuses	(418)	(279)
Total net des clients et comptes rattachés	5.363	9.958

NOTE 4 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent à 4,851 millions de dinars à fin 2013 contre 4,411 millions de dinars à fin 2012 :

	(En milliers de dinars)	
	2013	2012
Fournisseurs (avances, emballage à rendre, ristournes,)	2	2
Personnel	1.410	1.018
Etat impôts et taxes	3.377	3.316
Débiteurs divers	36	42
Charges constatées d'avance	26	33
Total des autres actifs courants	4.851	4.411

NOTE 5 : Réserves :

Les réserves s'élèvent à 41,454 millions de dinars à fin 2013 contre 41,475 millions de dinars à fin 2012.

	(En milliers de dinars)	
	2013	2012
Réserve légale	2.306	2.306
Réserve pour investissements	35.157	35.157
Prime d'émission	3.193	3.193
Réserve pour fonds social	798	819
Total des réserves à la fin de l'exercice	41.454	41.475

NOTE 6 : Subventions d'équipements :

Les subventions d'équipements s'élèvent à 1,092 millions de dinars à fin 2013 contre 1,226 millions de dinars à fin 2012, soit une résorption de 0,134 millions de dinars .

Note 7 : Emprunts

Les emprunts à plus d'un an s'élèvent à 0,080 million de dinars à fin 2013 contre 1,063 millions de dinars à fin 2012. Ces emprunts sont garantis par nantissement du fonds de commerce et hypothèque sur titres fonciers.

	(En milliers de dinars)	
	2013	2012
Emprunts en dinars	1.063	2.493
Moins échéances à moins d'un an	(983)	(1.430)
Emprunts échéances à plus d'un an	80	1.063

Note 8 : Provisions non courantes

Les provisions non courantes s'élèvent à 2,092 millions de dinars à fin 2013 contre 1,237 millions de dinars à fin 2012.

	(En milliers de dinars)	
	2013	2012
Provision pour charges, litiges et contentieux	681	754
Provision pour restructuration	1.000	0
Fonds pour prime de fin de carrière	411	483
Total des provisions non courantes	2.092	1.237

Note 9 : Concours bancaires et autres passifs assimilés

Les concours bancaires s'élèvent à 15,567 millions de dinars au 31 décembre 2013 contre 17,067 millions de dinars au 31 décembre 2012.

	(En milliers de dinars)	
	2013	2012
Échéances à moins d'un an sur emprunts non courants	983	1.430
Concours bancaires courants – financement des stocks	13.121	14.613
Banques (soldes débiteurs)	1.020	324
Intérêts courus sur emprunts non courants	56	208
Comptes de régies et avances	387	492
Total concours bancaires	15.567	17.067

Note 10 : Revenus

Les revenus de l'année 2013 s'élèvent à 57,721 millions de dinars contre 64,249 millions de dinars en 2012.

Le chiffre d'affaires global se détermine comme suit :

	(En milliers de dinars)	
	2013	2012
Revenus	56.881	63.586
Ventes déchets	820	642
Produits financiers (agios)	20	21
Chiffre d'affaires global	57.721	64.249

Les ventes de déchets ont été déduites des coûts de fabrication. Les produits financiers ont été déduits des charges financières.

Note 11 : Coût des ventes

Le coût des ventes de l'année 2013 s'élèvent à 48,337 millions de dinars alors que celui de l'année 2012 est de 51,873 millions de dinars.

	(En milliers de dinars)	
	2013	2012
Consommation matières	25.602	26.729
Main d'œuvre (hors sous-activité)	10.188	8.498
Frais généraux variables	10.739	10.378
Frais généraux fixes (hors sous-activité)	6.426	6.695
Total des frais	52.955	52.300
 Autres ventes (déchets)	 (820)	 (642)
Variation des produits en cours	(3.798)	215
Coût des ventes	48.337	51.873

Note 12 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation de l'année 2013 s'élèvent à 3,078 millions de dinars contre 1,068 millions à fin 2012.

	(En milliers de dinars)	
	2013	2012
Reprises sur amortissements et provisions	3.078	1.068
Total des autres produits d'exploitation	3.078	1.068

Note 13 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'année 2013 s'élèvent à 5,126 millions de dinars contre 4,434 millions à fin 2012.

	(En milliers de dinars)	
	2013	2012
Provisions :	3.167	2.092
- départ du personnel	1.000	0
- Dépréciation des stocks	1.376	1.509
- Risques et charges	519	450
- Créances douteuses	272	133
Autres charges d'exploitation	1.959	2.342
Total des autres charges d'exploitation	5.126	4.434

Note 14 : Autres gains ordinaires

Les gains ordinaires de l'année 2013 s'élèvent à 2,076 millions de dinars contre 1,215 millions de dinars pour l'exercice 2012 :

	(En milliers de dinars)	
	2013	2012
Gains de change	541	497
Produits nets sur cession d'immobilisations amorties	1.047	71
Autres produits divers ordinaires	488	647
Total des gains ordinaires	2.076	1.215

Note 15 : Autres pertes ordinaires

Les pertes ordinaires de l'année 2013 s'élèvent à 1,411 millions de dinars, contre 1,131 millions de dinars pour l'année 2012 :

	(En milliers de dinars)	
	2013	2012
Pertes de change	1.240	934
Pertes sur exercices antérieurs	171	197
Total des pertes ordinaires	1.411	1.131

Note 16 : Frais de recherche et de développement :

Les frais de recherche et de développement de l'année 2013, s'élèvent à 3,172 millions de dinars, contre 3,130 millions de dinars pour l'année 2012.

	(En milliers de dinars)	
	2013	2012
Charges de l'activité	3.172	3.130
Revenus de l'activité	2.545	2.689
Charges nettes de l'activité	627	441

Note 17 : Engagements hors bilan

- Les engagements donnés à fin decembre 2013 2,403 millions de dinars, essentiellement les sûretes consenties par la société (voir page 24) et des cautionnements douaniers
- Les engagements reçus a fin decembre 2013 néant
- Les engagements reciproques a fin decembre 2013 7,579 millions de dinars, representant des accreditifs auprès des banques pour achat a l'étranger

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

(En milliers de dinars)

Charges par nature

Charges par destination	TOTAL	Achats consommés & f. généraux	Charges de personnel	Amortis. & provisions	Autres charges
Coût des ventes (note 11)	52.955	36.341	10.188	4.244	2.182
Frais de distribution	488	19	365	21	83
Frais d'administration	3.867	233	2.130	168	1.336
Autres charges d'exploitation	4.826	0	119	2.867	1.840
Charges financières	472	0	0	0	472
Sous-activité	839	0	267	572	0
Autres pertes ordinaires	1.411	0	0	0	1.411
Total :	64.858	36.593	13.069	7.872	7.324

SURETES CONSENTIES PAR LA SOCIETE

Comme sûreté et garantie des paiements en principal et intérêts des crédits à long et moyen termes contractés, la Société a consenti des nantissements sur tous les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce et des hypothèques sur les immeubles situés à Sousse et à Ksar Hellal.

La situation au 31 décembre 2013 se présente comme suit :

- Montants initiaux : 8,250 millions de dinars.
- Soldes au 31 décembre 2013 : 1,063 millions de dinars.



Station de prétraitement des eaux usées—Usine de Ksar Hellal

CONDITIONS D'ACCES AUX ASSEMBLEES

(Extrait de l'article 34 des statuts de la Société)

ARTICLE 34—CONDITIONS A REMPLIR POUR SIEGER OU SE FAIRE REPRESENTER

- 34-1 Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.
- 34-2 Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire doit déposer son pouvoir au siège au plus tard le jour de la réunion.
- 34-3 Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.
- 34-4 Tout actionnaire possédant dix actions, soit à titre de propriétaire, soit à titre de mandataire peut être admis dans l'Assemblée Générale Ordinaire.
Les actionnaires propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui déterminé ci-dessus, pourront, à l'effet d'être admis dans l'Assemblée, se réunir pour former le nombre nécessaire d'actions et se faire représenter par l'un d'eux, muni d'un pouvoir spécial.
Toutefois, les Administrateurs de la société ont la faculté d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire quelque soit le nombre d'actions qu'ils détiennent.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Messieurs les actionnaires de la société
Industrielle des Textiles "SITEX S.A."

RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013

Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons examiné les états financiers de la Société Industrielle des Textiles "SITEX" pour la période allant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 tels qu'arrêtés par votre Conseil d'Administration.

1 – Responsabilité du Management de la société

Les états financiers ci-joints, arrêtés au 31 décembre 2013, font apparaître un total du bilan de **71.644** mille Dinars, un résultat net bénéficiaire de **1.530** mille Dinars, des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **47.338** mille dinars et une trésorerie nette de **2.624** mille dinars à la fin de l'exercice ont été établis par le conseil d'administration de votre société qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère et fidèle d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

2 – Responsabilité des Commissaires aux comptes

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société : notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptable retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (suite)

3 - Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints, expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la Société Industrielle des Textiles « **SITEX** » au 31 décembre 2013, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis selon les méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les Normes Comptables Tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

4 - Vérifications et informations spécifiques

- Conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes donnés par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005, portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société SITEX avec la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 29 Avril 2014

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Member firm of KPMG International

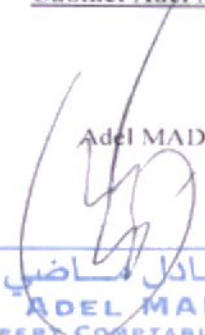
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS DU LAC
Rue Lac Echkel - 1053 TUNIS
Tél. 71 194 344 - 71 194 363
MF 810663 T/ANLC00 - RC 8148992002

Cabinet Adel MADHI

Adel MADHI



عادل ماضي
ADEL MADHI
EXPERT COMPTABLE D.P.L.E
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE L'ORDRE
5, RUE DE MAURITANIE - 1002 TUNIS
Tél. 71 285 240 - Fax 71 285 147

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs les actionnaires de la société
Industrielle des Textiles "SITEX S.A."

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2013

La convention de coopération technique et commerciale entre les sociétés SWIFT Textiles Europe Limited et SITEX date depuis le 27 Septembre 1973.

Cette convention n'a pas été renouvelée au 27 Septembre 2013. Toutefois, la société SWIFT a assuré SITEX de son intention de maintenir ses relations techniques et commerciales hors

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (suite)

Les conventions réglementées autorisées par le conseil d'administration au cours de l'exercice 2013, conformément aux exigences de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

1. Le conseil d'administration du 27 Juin 2013 a autorisé la vente du fonds de commerce, propriété de la Société Ranibtex, acquis suite à un arrangement avec ladite société pour régler ses impayés. Ce fonds de commerce sis à Hafcia a été acquis pour un montant de 79 059 DT et a été cédé en Octobre 2013 pour la somme de 134 000 DT.
2. Le Conseil d'Administration du 27 Juin 2013 a autorisé la vente d'un Local sis à Hafcia, acquis suite à un arrangement avec la société Ranibtex pour régler ses impayés. Ledit local a été acquis pour un montant de 106 018 DT et a été cédé en Octobre 2013 pour la somme de 220 000 DT.
3. Le Conseil d'Administration en date du 27 Juin 2013 a autorisé la vente d'un appartement situé à Sfax, acquis suite à un jugement immobilier du 12 Décembre 2005 pour le recouvrement des impayés de la société Ijeco. L'appartement a été acquis pour la somme de 60 493 DT et a été cédé en Octobre 2013 pour 95 000 DT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

1. La rémunération annuelle brute de l'exercice 2013 du Président du Conseil d'Administration s'élève à 133 397 DT. (y compris une indemnité mensuelle brute de présidence de 3 000 DT décidée par le Conseil d'Administration du 27 Juin 2013).
2. La rémunération annuelle brute du directeur général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 27 Juin 2013, comme suit :
 - Un salaire annuel brut de 150 000 DT.
 - Une voiture de fonction à disposition, dont la SITEX assure les coûts et charges.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (suite)

3. Des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration selon décision de l'Assemblée Générale ordinaire. Le montant global brut annuel de ladite rémunération est de 63 000 DT.
4. La rémunération des membres du Comité permanent d'audit telle que fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire est de 13 500 DT à répartir entre les membres dudit comité.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 29 Avril 2014

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Member firm of KPMG International

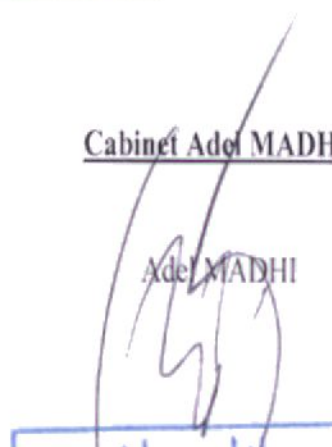
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS DU LAC
Rue Lac Echkel - 1053 TUNIS
Tél: 71.194.344 - 71.194.363
MF: 810663 T/A/M/000 - RC: B148992002

Cabinet Adel MADHI

Adel MADHI



عادل ماضي
ADEL MADHI
EXPERT COMPTABLE D.P.L.E
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE L'ORDRE
5, RUE DE MAURITANIE - 1002 TUNIS
TÉL.: 71.285.240 - FAX : 71.285.147

ORDRE DU JOUR
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2014

- 1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2013.
- 2) Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2013.
- 3) Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013.
- 4) Approbation, s'il y a lieu, des conventions réglementées.
- 5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2013.
- 6) Affectation du résultat de l'exercice 2013.
- 7) Fixation des jetons de présence de l'exercice 2014.
- 8) Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit de l'exercice 2014.



Tissage - Usine de Ksar Hellal

**PROJET DE RESOLUTIONS A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2014**

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaire aux Comptes sur la gestion de l'exercice 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle approuve le rapport du Conseil d'Administration et prend acte des rapports des Commissaire aux Comptes dans leur intégralité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les dites opérations.

Troisième résolution

Après avoir pris connaissance des comptes sociaux, présentés conformément au Système Comptable des Entreprises 1997 " SCE1997 ", et du rapport général des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle approuve les états financiers de l'exercice 2013 (le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers) tels qu'ils lui sont présentés

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2013.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur proposition du Conseil d'Administration décide de reporter à nouveau le résultat bénéficiaire de l'exercice 2013 :

Bénéfice de l'exercice 2013 :	1.530.716 Dinars Tunisiens
Résultats reportés à fin 2012:	(18.270.136) Dinars Tunisiens
Résultats reportés à fin 2013:	(16.739.420) Dinars Tunisiens

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle maintient les jetons de présence de l'exercice 2014 à 63 000 dinars à charge pour le Conseil d'Administration de répartir cette somme entre ses membres ainsi qu'il avisera

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle maintient la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit de l'exercice 2014 à 13 500 dinars à charge pour le Conseil d'Administration de répartir cette somme entre les membres du dit comité

Huitième résolution

Tous pouvoirs sont donnés aux détenteurs d'une copie du présent pour l'accomplissement des formalités légales



sitex

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES

**S A au capital de 23 063 300 dinars
Registre du Commerce B128771996 Monastir**

Siège social Avenue Habib Bourguiba, Ksar Hellal Tunisie

Telephone

Sousse 73 23 11 77 - Ksar Hellal 73 45 52 67

Téléfax

Sousse 73 23 26 26 - Ksar Hellal 73 45 02 62

E-mail sitex@sitex.com.tn